



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 12 FEVRIER 2021

P.V. N° 106
Dossier N° 1

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la participation à l'organisation d'un concours au grade de caporal de sapeurs-pompiers professionnels en 2021,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'autoriser la passation d'une convention avec le SDIS 95 pour participer à l'organisation d'un concours au grade de caporal de sapeurs-pompiers professionnels en 2021 ;
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente du Conseil d'administration à signer cette convention.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU